

Nul ne saurait effacer un peuple ou une société (19-07-2024,  
G.SARDA, B.ROBINEAU)

La Ligue des Droits de l'Homme de Nouvelle-Calédonie « LDHNC » a assisté au congrès de la LDH de France qui a élu comme présidente une Calédonienne issue de la communauté tahitienne, une des nombreuses composantes de la société calédonienne. Lors du vote de la résolution générale et en référence à la guerre entre le Hamas et NETANYAHOU, un amendement, adopté à l'unanimité, précisa que "Nul ne saurait effacer un peuple ou une société". Sous le régime impérial de Napoléon III, les conquérants qui prirent possession de la Grande Terre Calédonienne ignorèrent ce principe. Conséquence majeure, les Kanak constituèrent longtemps un peuple effacé. Alors que l'idéologie colonisatrice dominait la troisième République comme dans bien d'autres pays développés, la citoyenneté, balayant l'odieux régime de séparation et son code de l'indigénat, fut enfin reconnue aux Kanak en 1946 après l'effondrement du régime nazi en Allemagne. Et en 1957 les Kanak votèrent enfin sans un régime qui excluait la majorité d'entre eux. Les frustrations des Kanak confrontés aux comportements discriminants et racistes ont cependant perduré.

### Un processus unique de décolonisation

A la fin de l'année 2023, l'historienne Isabelle MERLE développa au Centre culturel TJIBAOU, une conférence remarquée sur l'histoire de la Calédonie française donnant la mesure des souffrances subies notamment par le peuple kanak (mais pas seulement). Nous lui sommes gré de n'avoir rien atténué de ce qui doit être rappelé. Les révoltes des Kanak ont été fermement réprimées : en 1866 avec les dix d'Ouvanou guillotinés, en 1878 avec ATAI et ses clans alliés, en 1917 au long de la rivière Tipindjé avec le chef NOEL contre la conscription forcée pour participer au premier conflit mondial. En 1984-1988 enfin, avant que le premier ministre Michel ROCARD tente avec succès une parole de réconciliation par une méthode de dialogue et décide d'une loi d'amnistie, y compris pour tous les auteurs de crimes de sang, Calédoniens non Kanak ou Kanak. Cette loi concernera aussi des militaires s'étant affranchis de leur déontologie. La poignée de

mains entre Jean-Marie TJIBAOU et Jacques LAFLEUR a eu 36 ans ces jours-ci. A l'initiative de Michel Rocard, les Accords Matignon-Oudinot scellèrent la paix après la guerre civile des années 80 et ses nombreux morts. L'Accord de NOUMÉA signé en 1998 actait la construction d'un avenir de paix et de concorde, la France s'engageant, avec Lionel JOSPIN, premier ministre, à accompagner le processus de décolonisation. Les efforts devaient être profonds et réels. Ils le furent et disant cela, nous ne sous-entendons pas qu'ils aient suffi. En dépit de ces jalons solidement plantés pour le vivre ensemble, la LDHNC dut encore porter plainte contre les pratiques racistes du gérant d'un night-club. Condamné, il ferma son établissement.

Gardons-nous d'une vision manichéenne qui opposerait le président et ses ministres aux vertueux Kanak qui n'en finissent pas de se révolter contre la puissance coloniale encore debout. La réalité est plus complexe. Nombre de Kanak sont insérés dans le monde du travail et pas seulement pour couper l'herbe au bord des routes ou faire le ménage. Le premier programme de formation des 10 années des accords Matignon avait ciblé 400 cadres kanak (aux frais de l'État pour l'essentiel). Le suivant, Cadres-Avenir, en a formé 1000 de plus à ce jour. Trente-six ans après la poignée de mains, on trouve des Kanak à tous les niveaux de responsabilité, dans le privé comme dans la fonction publique. Avec les mandats institutionnels, présidence de 2 provinces sur 3, gouvernement et CESE (comité économique, social et environnemental) et surtout présidence du Congrès qui débat des lois de Pays et les vote, toutes les compétences exercées par la Nouvelle-Calédonie sont concernées: économie, formation professionnelle, droit du travail, enseignement, environnement, protection du patrimoine, santé, affaires sociales, sécurité sociale, sécurité civile, impôts, affaires maritimes, minières, agriculture, pêche.... Seules les affaires extérieures, la justice, la sécurité intérieure, la défense et la monnaie sont encore exercées par l'État qui y associe des agents kanak.

La généralisation des allocations familiales remonte seulement à 2006 quand madame THEMEREAU gouvernera. La mise en place d'une allocation vieillesse pour toute personne n'ayant pas cotisé pour une retraite arriva plus tard, comme la création d'un réseau interurbain

convenable de transport de personnes, objet d'un des multiples contrats conclus entre la Nouvelle-Calédonie, les collectivités locales et l'État. Sous le gouvernement TJIBAOU (1983) des mesures sociales et économiques avaient été pleinement réussies, comme entre autres, la mise en place de l'impôt sur le revenu ou l'ouverture de l'hôpital de Magenta. De nouvelles mesures sont tentées trop timidement aujourd'hui avec, quarante ans plus tard, un deuxième gouvernement dirigé par un militant indépendantiste kanak, Louis MAPOU. Mais outre la conjoncture difficile, (les comptes sociaux sont au rouge, l'usine de nickel du nord est en sommeil, les deux autres, au sud, en grande difficulté), depuis le 13 mai, les destructions aggravent considérablement cette débâcle et avivent toutes les tensions.

Le bilan des accords est donc mitigé. Certes le réseau de santé et le système scolaire sont remarquables et égalitaires. Mais le plus grand échec vient de ce qui persiste et même prospère insidieusement d'une société clivante où les Kanak, sont, en grande majorité, les oubliés d'un développement économique de type libéral basé sur la réussite individuelle. Les piliers communautaires, famille, clan, coutume, sont affaiblis et les jeunes en mal de repères. Les Calédoniens, qu'ils relèvent d'une des communautés représentant moins de 60 % de la population totale ou du peuple kanak -un peu plus de 40 % -, doivent chercher ensemble ce qu'ils ont raté. Pendant que des élus locaux loyalistes et indépendantistes ou se présentant comme tels, touchent leurs indemnités et s'agrippent au pouvoir, leur caste s'est-elle intéressée suffisamment à la jeunesse du pays au cours des 36 années du déroulement des Accords ? Il suffit de regarder les fonds alloués par les provinces pour la protection de l'enfance et de la jeunesse et d'examiner les chiffres effarants des incarcérations de jeunes délinquants, pour se forger une opinion. Alors que 94% des jeunes prisonniers sont kanak, interrogeons la Nouvelle-Calédonie : que fait elle ou que n'a-t-elle pas fait pour sa jeunesse ? Analysera-t-on un jour ce que transmettent les familles et les autorités coutumières ? Que font des jeunes sans repères s'ils n'ont pas une cause à servir ? Beaucoup récidivent, même si les conditions d'incarcération sont dures et que seuls Saint Vincent de Paul, La Croix Rouge, Le Secours Catholique, la LDHNC et la RAPSA « Réinsertion des Anciens Prisonniers dans une Société Accueillante », se

préoccupent de la prison, surnommée l'île de l'oubli. Ces jeunes égarés devraient faire l'objet d'un plan de prévention et d'insertion élaboré méthodiquement, alors que les structures dédiées sont insuffisantes et que le personnel pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) est débordé. Ces questions ne sont-elles pas brûlantes ?

Chacun sait que la Nouvelle-Calédonie n'a pas mis les moyens nécessaires, ces 20 ou 30 années passées, pour accompagner les enfants et petits-enfants des jeunes qui, lors des évènements des années 80 tenaient les barrages. C'était la guerre. Des enfants, abandonnant l'école par décision parentale, fréquentaient les écoles populaires kanak. L'école qui instruit, enseigne, émancipe et ouvre aux autres fut mise de côté. Plus tard, Elie POIGOUNE (président d'honneur de la LDHNC) créera le Juvénat Lycéen où chaque année plusieurs dizaines de jeunes Kanak et descendants des victimes de l'histoire reçoivent un soutien bénévole qui fera d'eux les élites du pays.

### Une sortie chaotique des accords

L'Accord de Nouméa (1999) avait prévu que ne voterait aux élections au Congrès et aux assemblées de province que les Calédoniens installés en Nouvelle-Calédonie depuis dix ans à la date des scrutins, afin que les personnes venues pour un bref séjour n'influencent pas les résultats. Mais en 2007, peu avant le terme de son dernier mandat présidentiel, sollicité par le camp indépendantiste, le président CHIRAC engagera le processus de modification de la Constitution et le suffrage restreint "glissant" devint un suffrage restreint permanent, inscrit dans la Constitution, sans, le sénateur RPR FROGIER s'en plaindra, que les signataires loyalistes des Accords aient été consultés auparavant ès qualité. Les votes favorables du Sénat et de l'Assemblée nationale, puis celui du Congrès réuni à Versailles ne laissaient plus d'espoir aux exclus du droit de vote (provinces et congrès). Après les trois référendums concluant au maintien dans la France, les loyalistes voulurent revenir sur le sujet avant les nouvelles provinciales. Le PALIKA, parti de libération kanak accepta d'en parler, pas l'UC pour qui l'arrivée de la

très radicale loyaliste madame BAKES au gouvernement à Paris, signait une partialité notoire de l'Etat. Le ministre DARMANIN et le président MACRON pensèrent passer en force malgré l'appel à la raison et au dialogue du 9 avril adressé par la LDHNC. La procédure fut engagée comme en 2007, mais pour revenir à la situation d'avant 2007. La force et la multiplication des manifestations de mars et d'avril, les dégâts humains, sociaux, économiques perpétrés depuis le 13 mai, les deux désastres électoraux successifs pour le président amenèrent celui-ci à y renoncer.

## Des émeutes dramatiques

Depuis le 13 mai 2024, trop de décès sont survenus qu'aucune cause ne saurait justifier. Chacun s'incline devant la douleur des familles. Etablissements dévastés, industriels, commerciaux, culturels, d'enseignement, de soins, sportifs, distributeurs de billets pillés, volés, détruits, maisons et véhicules incendiés, le réseau routier gravement endommagé, les comptes sociaux à terre, les transports urbains et inter-urbains à l'arrêt, de nombreux et coûteux travaux indispensables à effectuer : le bilan dramatique n'est pas clos. Menaces de mort, car-jackings, coups de feu, humiliations, insultes, pertes de chances de malades ne pouvant accéder à des soins, continuent. 20 000 emplois et 700 entreprises sont sévèrement impactés ou détruits. Sans même considérer la crise du Nickel, les coûts seront exorbitants. L'approvisionnement en denrées, carburant, gaz est difficile. Se soigner, bénéficier d'un enseignement, se déplacer, se procurer des liquidités, est dans les quartiers les plus populaires devenu difficile ou impossible. Les barrages défaits par les forces de l'ordre sont reconstruits plus loin ou plus tard. La peur règne. Les communes agglomérées du Grand Nouméa sont particulièrement touchées, le Mont Dore est coupé du reste du pays dans sa partie Sud : traverser la tribu de Saint Louis se fait aux risques et périls de jets de pierre, coups de feu, carjacking, véhicules incendiés. Les communes de brousse ne sont plus épargnées, les îles non plus. Personne ne sait quand le cauchemar prendra fin. Parmi les Kanak indépendantistes, nombreux sont celles et ceux qui désapprouvent ces méfaits sans oser dénoncer ouvertement une stratégie déployée au nom de la CCAT, cellule de coordination des actions de terrain, créée par l'Union Calédonienne

(UC), le parti historique de Jean-Marie TJIBAOU. Où est l'héritage de celui qui avait oeuvré pour que, dans la paix et le dialogue, la pleine souveraineté aboutisse avec la France aux côtés du pays devenu souverain, et qui rappelait aux Kanak "notre identité est devant nous" ? Après 36 ans d'un processus unique pour accompagner la décolonisation dans la paix, nous partageons l'indignation quasi-générale : les destructeurs qui disent être membres de la Cellule de Coordination des Actions de Terrain ne prennent-ils pas en otage toute la population calédonienne? Bien que sollicitée par les avocats des personnes incarcérées, la LDHNC, respectueuse de la justice, n'interfèrera pas dans les procédures. Elle s'assurera du respect de la présomption d'innocence et elle salue la délicate mission des avocats des victimes comme des accusés.

### Une sortie de crise et un avenir possibles ?

Ce à quoi nous assistons est injustifiable. Des manipulations poussent notre jeunesse des quartiers de l'agglomération, des communes, des îles et des tribus à se mobiliser pour des intérêts dont ils n'auront en retour aucun bénéfice à hauteur de leur engagement. Des jeunes prêts à casser, à donner coup de poing ou coup de feu ne peuvent avoir la même compréhension que leurs aînés de cette issue de compromis encore espérée avec la France.

L'AZERBAÏDJAN prétend soutenir l'indépendance kanak socialiste. Cette quasi-dictature est engagée dans une forme de génocide des Arméniens du Haut Karrabah, et c'est pourtant bien la présidente du parlement de ce pays que la représentante de l'actuel président du Congrès de la Nouvelle-Calédonie, Roch WAMYTAN, candidate indépendantiste battue dans la première circonscription aux législatives, est allée rencontrer sur place pour signer un accord secret. On peut s'étonner de savoir ce pays membre du comité de décolonisation de l'ONU, dit des 24, où il côtoie plusieurs autres régimes aussi peu démocratiques... Les drapeaux de ce pays furent déployés au cours des manifestations indépendantistes d'avril. De même, fut arboré un slogan glorifiant POUTINE sur le camion de tête de plusieurs manifestations.

Nous ignorons comment la crise se dénouera d'autant plus qu'ont succédé à des leaders

locaux impliqués et responsables des deux bords, déterminés à rester français ou attachés au projet de souveraineté kanak socialiste, quelques politiciens nourrissant des positions extrémistes. Devant les instances de son parti, le président GOA de l'Union Calédonienne déclara l'an passé que les Français sont pires que les nazis, et au printemps madame BAKES qui occupe le fauteuil de Jacques LAFLEUR à la province Sud, haranguait les manifestants loyalistes en promettant de mettre « le bordel ». Le prochain gouvernement saura-t-il renouer avec la méthode ROCARD-JOSPIN-AYRAULT-PHILIPPE? Ces premiers ministres avaient su traiter "le dossier calédonien" en gagnant, par le respect et la recherche du consensus, la confiance des parties. Au lieu de quoi, l'affaire était déléguée au ministre de l'outre-mer, puis à celui de l'Intérieur, disséminant d'autant plus le crédit accumulé que l'impartialité de ces deux ministres, mise en cause, a nourri le refus de dialogue de l'UC.

Il faudra bien sortir de la crise actuelle mais la route promet d'être longue puisque la parole des anciens qui avaient juré de ne plus jamais faire couler le sang, a été bafouée. Tôt ou tard, notre pays rejoindra les pays réellement démocratiques, sans restriction des libertés citoyennes et des droits, mais il faut donner du temps au temps. La LDHNC, comme d'autres, avait allumé les signaux d'alerte et suggéré au président de la République de reprendre la méthode de la mission du dialogue en réunissant les parties autour d'un projet global qui rassemble et fédère. Est-il encore temps ? Désespérer serait fautif et lâche. Parions ensemble que les discours clivants disparaîtront et que se dresseront nombreux les militants indépendantistes kanak dénonçant les méthodes violentes afin de les bannir, à l'instar de l'Union Nationale pour l'Indépendance (PALIKA plus Union Progressiste Mélanésienne) ou du député Emmanuel TJIBAOU. Pour que le dialogue puisse reprendre, les atteintes au respect des personnes et de leur dignité doivent évidemment cesser.

Trois sujets primordiaux doivent être traités sans préjuger d'une solution politique d'ensemble. Le premier consiste àachever le chantier des 5 signes "identitaires" défini par l'Accord de Nouméa :

créer en commun le nom du futur pays et le drapeau unique (seuls l'hymne, les motifs retenus pour la monnaie, et la devise l'ont été). Le deuxième sujet est un plan économique et social massif pour les 50 000 personnes sous le seuil de pauvreté. Enfin, un programme éducatif et d'insertion doit être déployé pour cette population jeune en désarroi qui s'est saisie des slogans d'une "CCAT" manipulatrice pour crier sa colère en rupture absolue avec les règles élémentaires de la vie en société.

Relever le pays coûtera du temps, de l'argent, des souffrances accrues. Mais l'élection de deux sénateurs à l'automne dernier, l'un loyaliste, l'autre indépendantiste, le niveau élevé de participation aux législatives, l'élection du député Emmanuel TJIBAOU, indépendantiste respecté renouant avec celle de Roch PIDJOT, plusieurs décennies en arrière, et celle de Nicolas METZDORF, loyaliste, dans l'autre circonscription, vivifient un rééquilibrage qui n'était réel qu'au niveau des collectivités communales et provinciales. En menant une démarche commune au ministère des finances à peine arrivés à Paris, sans déclaration agressive à la sortie, sans alimenter les polémiques hargneuses sur les réseaux sociaux dont les Calédoniens sont lassés, en ce début de législature, nos deux députés expriment leur volonté d'inclure le peuple kanak et toutes les communautés. Rejetant l'exclusion, ils agissent avec humilité et fraternité pour ce pays, pour chaque citoyen et chaque personne.